



ANNEXE 1 - INFORMATIONS NOMINATIVES RELATIVES AU MAÎTRE D'OUVRAGE OU PÉTITIONNAIRE



Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire

À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique			
Adresse			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
Code Postal	Localité	Pays	
Tél	Fax		
Courriel			
Personne morale			
Adresse du siège social			
Numéro	Extensio n	Nom de la voie	
Code postal	Localité	Pays	
Tél	Fax		
Courriel			
Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande			
Nom	Prénom		
Qualité			
Tél	Fax		
Courriel			

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

ANNEXE 2 – LOCALISATION ET EMPRISE DU PROJET

Le site d'études se situe sur la commune de Saint-Paul-lez-Durance. Il est situé à environ 28 km au Nord- Est d'Aix-en-Provence, c'est-à-dire aux confins du département des Bouches-du-Rhône. En effet, la zone d'études se termine au Nord à la limite du département avec le Var, plus précisément à la limite de la commune de Vinon-sur-Verdon. Le projet est segmenté en 6 tronçons délimités sur la Figure 2 - Plan de localisation des tronçons du projet. Le phasage prévisionnel du projet prévoit des travaux à partir de janvier 2028 pour une durée totale de 16 mois.

Le département limitrophe du Vaucluse borde l'Ouest de Saint-Paul-lez-Durance. On notera également que les Alpes-de-Haute-Provence sont à moins de 2,5 km du site, ce qui fait en fait une zone de rencontre entre 4 départements. Il concerne la RD952 sur une longueur de **7295 m** :

- du PR7+300 (au carrefour RD952 / RD11) au Sud (la RD11 permet d'accéder au centre-bourg de Saint-Paul-lez-Durance),
- au PRO (à la limite Bouches-du-Rhône / Var) au Nord ;

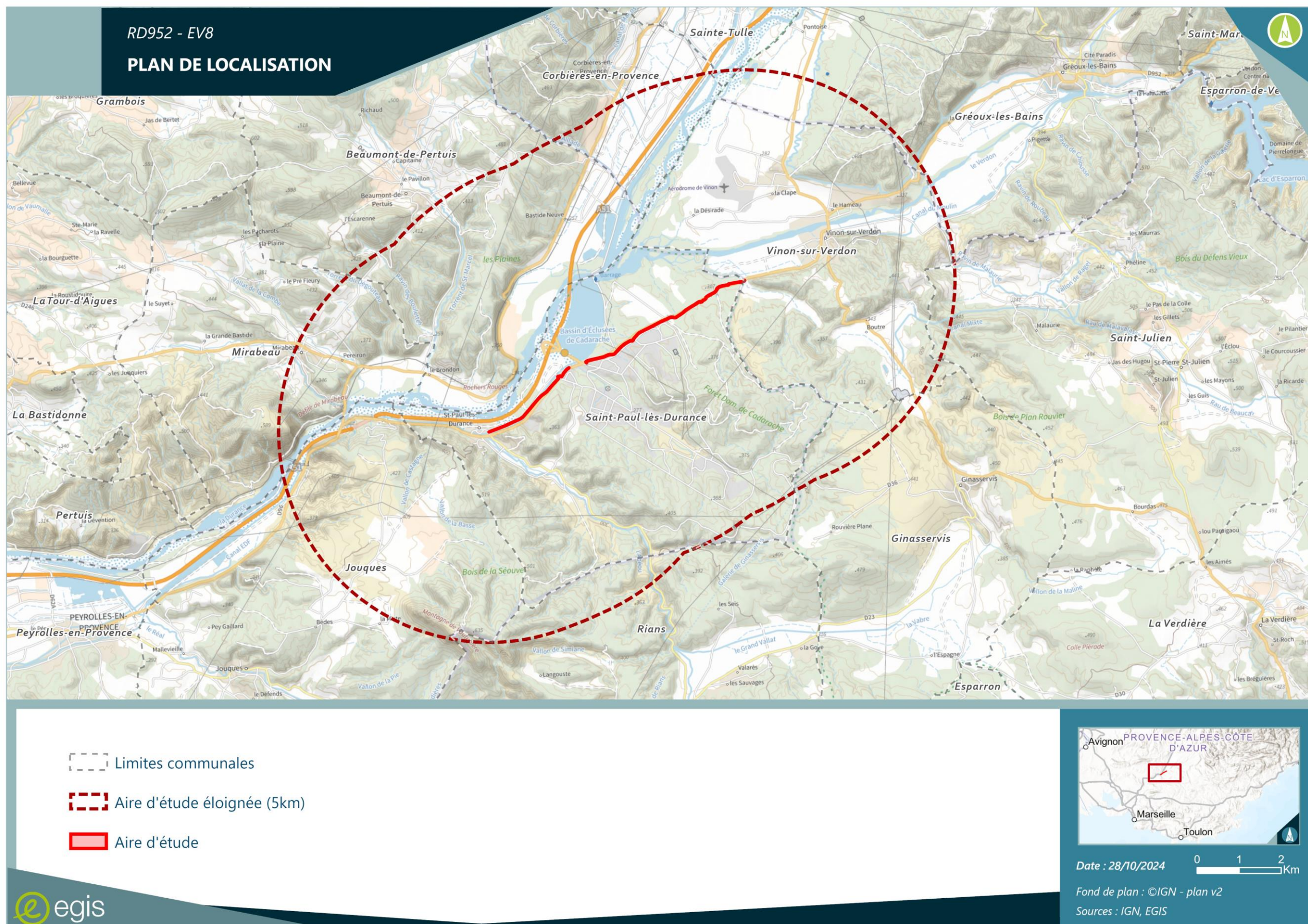


Figure 1 - Plan de localisation



Figure 2 - Plan de localisation des tronçons du projet

ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DES SITES DU PROJET

Le projet de piste cyclable étant un ouvrage linéaire, il est impossible d'en avoir une vision d'ensemble sur une seule vue. Pour rendre compte de l'itinéraire dans son intégralité, une série de sept photographies, désignées comme « figures », illustre le tracé d'une extrémité à l'autre.



Figure 3 - Localisation des photographies



Photographie 1 - Coordonnées : 43°41'09.2"N 5°42'38.2"E / Orientation plein Nord / Source : Google Map.